

DÉPARTEMENT  
DES  
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU  
5 JUIN 2008

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 39

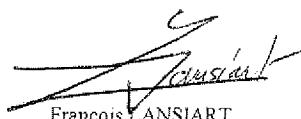
OBJET  
**Service de Soins  
Infirmiers A Domicile –  
Affectation du résultat  
de l'exercice 2007**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.

Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 6 juin 2008  
par voie d'affichages  
notifié le .....  
transmis en Sous-Prefecture  
le 20 juin 2008  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 25 août 2008

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général Adjoint  
des Services



François LANSIART

L'an deux mille huit, le 5 juin à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 29 mai deux mille huit, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT, Madame BÈLE, Monsieur CHARREAU, Madame ROCCHETTI, Monsieur PERRAULT, Monsieur RAVEL, Madame KARCHI-SAADI, Madame TÉA, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur FAVREAU, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHÉ, Monsieur BLANC, Madame LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÈQUE, Monsieur FRUCHARD

Avaient donné procuration :

Madame de JOYBERT à Madame USQUIN  
Monsieur HAÏAT à Madame de CIDRAC  
Mademoiselle DEMARIA-PESCE à Monsieur BATTISTELLI  
Madame FRYDMAN à Monsieur LEVÈQUE

Secrétaire de Séance :

Madame NICOT

**N° DE DOSSIER :** 08 E 17 c

**OBJET :** SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE - AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2007

**RAPPORTEUR :** Monsieur SOLIGNAC

Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,

**NOTE DE SYNTHÈSE**

Le Conseil Municipal vient d'examiner le Compte Administratif 2006 du Service de Soins Infirmiers à Domicile dont les résultats sont rappelés ci-après :

	Dépenses de l'exercice	Recettes de l'exercice	Résultat antérieur reporté	Résultat 2007
<b>Exploitation</b>	297 465,01	320 877,00	+ 3 599,72	+ 27 011,71
<b>Investissement</b>	0	11 059,99	+ 5 012,45	+ 16 072,44

	Dépenses	Recettes
<b>Restes à réaliser</b>	8 204,50	0

	Dépenses	Recettes
<b>TOTAL</b>	305 669,51	340 549,16

Soit un résultat global 2007 de + 34 879,65 €.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

A l'unanimité,

AFFECTE en euro :

- l'excédent d'investissement du Budget du Service de Soins Infirmiers à Domicile, soit 7 867,94 €, au financement de la Section d'Investissement,

- l'excédent de la Section de Fonctionnement, soit 27 011,71 €, au financement de la Section de Fonctionnement.

Cette affectation sera concrétisée sur l'exercice 2008 pour la Section d'Investissement et sur l'exercice 2009 pour le financement de la Section de Fonctionnement.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,

Pour le Maire,  
Le 1<sup>er</sup> Maire-Adjoint,  
Conseiller Général des Yvelines

Maurice SOLIGNAC

SOUSS-PRÉFECTURE  
DE SAINT GERMAIN EN LAYE

20 JUIN 2008

ATTESTATION ARRIVÉE